

# Cavaillon : une consultation lancée concernant la place François Tourel



**Les Cavaillonnais ont jusqu'au 21 avril pour remplir le formulaire de consultation concernant le futur aménagement de la place François Tourel.**

Conformément au programme de mandat, la place François Tourel de Cavaillon va changer de visage. Végétalisation, place pour les piétons, stationnement conservé avec une esthétique retrouvée... L'avis des Cavaillonnais est sollicité avec deux projets proposés par consultation.

Pour participer à la consultation, il suffit de remplir le formulaire distribué dans les boîtes aux lettres depuis le 27 mars via le magazine C'mon mag. Le formulaire est à retourner avant le 21 avril à l'accueil



Écrit par Echo du Mardi le 12 avril 2023

de l'Hôtel de Ville. Si vous n'avez pas reçu le magazine, des formulaires à remplir sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

### **Scénario 1 : un projet équilibré**

Une version permettant de concilier « renaturation » et stationnement. La plantation de 85 arbres viendra oxygéner la place avec de nombreux aménagements de massifs. La création de cheminements piétons et d'un arrêt de bus supplémentaire facilitera les déplacements.

*Végétalisation : 1 035m<sup>2</sup> d'espaces verts et 85 arbres plantés.*

*Stationnement :*

*Avant : 162 places.*

*Après : 79 places, dont 6 places PMR.*

Ecrit par Echo du Mardi le 12 avril 2023



Ecrit par Echo du Mardi le 12 avril 2023



## Scénario 2 : un maximum de « désimperméabilisation »

Un projet mettant en avant un maximum de « désimperméabilisation » en supprimant 126 places de stationnement. La création d'espaces verts est privilégiée, avec moins d'arbres que dans le projet 1. Les places de stationnement devant l'Office de tourisme seront supprimées.

*Végétalisation : 1 365m<sup>2</sup> d'espaces verts et 73 arbres plantés.*

*Stationnement :*

*Avant : 162 places.*

*Après : 36 places, dont 6 places PMR.*

Ecrit par Echo du Mardi le 12 avril 2023



Ecrit par Echo du Mardi le 12 avril 2023



### Des éléments communs aux deux projets

Quel que soit le projet sélectionné, les voies de circulation, qui occupaient la plus grande partie de la place, seront modifiées. La circulation sera mise en double sens devant la Poste, permettant à terme de piétonner la place du Clos du côté des bars et restaurants. Egalement, des cheminements piétons seront aménagés, notamment à proximité de l'arc Romain et de la montée César de Bus.

J.R.